



Travail en hauteur - Port du harnais de sécurité

Objectifs pédagogiques :

- Former le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur.
- Être capable d'utiliser les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes.

Personnes concernées et prérequis :

Personnels concernés : Toute personne chargée de la préparation ou de l'exécution de travaux en hauteur.

Prérequis :

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Expérience du chantier souhaité
- Savoir lire et écrire et parler la langue française
- Avoir le sens des responsabilités.
- Être reconnu apte au travail en hauteur par la Médecine du Travail (aptitude physique – visite médicale).

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé et expérimenté dans la prévention des risques professionnels.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 8 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques et techniques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et mises en situations pratiques (exercice d'application avec EPI). Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Matériels pédagogiques et techniques : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires.*

Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théoriques et pratiques.

Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Être obligatoirement muni des équipements de protection individuelle (tenue de travail, et chaussures de sécurité) pour effectuer les travaux pratiques du stage.

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.

LES REGLES ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DU TRAVAIL EN HAUTEUR

- Définition des travaux hauteur ;
- Calculs théoriques d'une chute

REPERER LES SITUATIONS A RISQUES

LES DISPOSITIFS DE PROTECTION COLLECTIVE CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

- Garde-corps ;
- Barrières ;
- Ecrans verticaux ;
- Filets
- Délimitation sur terrasse
- Etc...

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE PAR ASSUJETISSEMENT ET CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

- Les harnais d'antichute (mise en place) ;
- Les longes (réglable ou non) et connecteurs,
- Les absorbeurs d'énergie.

LES POINTS D'ANCRAGES ET LEUR CONTROLE

LA VERIFICATION DES EPI ANTICHUTE, DES CORDAGES, LONGES, CONNECTEURS...

LES ECHELLES PORTABLES, LES ECHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS (MISE EN PLACE, CONTROLE ET UTILISATION), LES PLATES-FORMES, PASSERELLES ET ESCALIERS.